

Stc-Sophie , le 08 janvier 2004-

Mémoire et recommandations  
Bureau d'audience publique en environnement

#### Identification

Yvon Berthiaume domicilié . Ste- Sophie. Je suis voisin au nord du site d'enfouissement Intersan et j'y demeure depuis vingt-huit ans . À l'origine , ce site connu sous le nom de « dompe à Richer » était pour le voisinage invisible à l'œil et ce du au fait de sa petite taille.

Depuis l'acquisition de ce commerce par la firme Intersan , c'est une montagne qui se construit chaque jour devant nous.

#### Opinions et recommandations

Je trouve très inquiétant qu'une telle concentration et un tel volume de déchets se retrouvent au même endroit.

Malgré nos inquiétudes, si il advient que le projet d'agrandissement se réalise ,il est souhaitable qu'au moment ou le volume total permis sera atteint , le site soit définitivement fermé.

Au cours d'une séance d'information organisée par le promoteur on nous a expliqué que le volume total d'une cellule était calculé en fonction de la capacité du sol à recevoir une telle charge. Il est souhaitable que ce volume ne soit jamais augmenté en dernière minute sous prétexte d'urgence.

En ce qui concerne la problématique des oiseaux , il est évident que leur présence est due au fait que leur nourriture est plus qu'abondante. Il me semble que seul leur impossibilité de se nourrir en tout temps sur le site pourrait les inciter à aller ailleurs. En fait , il faudrait que les oiseaux ne puissent , d'aucune façon , s'approcher du site et de son voisinage .

J'ai quelques préoccupations au sujet de :

1... La qualité de l'air.

Il serait souhaitable qu'en plus des mesures proposées par l'entreprise, le voisinage soit averti à l'avance de tout travaux occasionnant des désagréments olfactifs et que ces travaux soient toujours entrepris en début de semaine.

2... La qualité de l'eau .

Je suis conscient que les autorités en place ont un grand souci de vigilance au sujet de l'eau.

Afin de rassurer la population limitrophe, une analyse systématique de la potabilité de l'eau des puits domestiques devrait être faite au moins une fois l'an et ce, aux frais du promoteur.

3... La qualité sonore.

Je souhaite que sur la route Val des Lacs, entre la route 158 et le site d'enfouissement, soit interdit l'utilisation des freins moteurs et que cette mesure soit sévèrement appliquée. Afin de respecter notre environnement les heures d'ouverture devraient être limitées entre 6 heures et 18 heures.

4... La qualité visuelle.

Ce type d'entreprise ne devrait pas être visible à l'extérieur de sa propriété. Pour nous, les riverains, de voir chaque jours d'énormes camions grimper cette montagne nous rappelle continuellement que nous vivons près du « Mont Vidange ».

5... La qualité de vie.

En définitive tous les problèmes qu'un tel type d'entreprise apporte affecte de façon permanente notre qualité de vie.

Je pense que la technologie de cellule captive proposée par Intersan semble être à date la solution la plus développée pour éviter tout danger de contamination environnementale .

Cette technologie devrait être appliquée à l'ancien site afin d'en arriver à une solution appropriée pour faire face à tous les problèmes de déversement que nous expérimentons en ce moment.

Enfin , quelque soient les atténuations proposées et installées par le promoteur il demeure que ce sont nous les riverains qui en subissons les conséquences au quotidien.

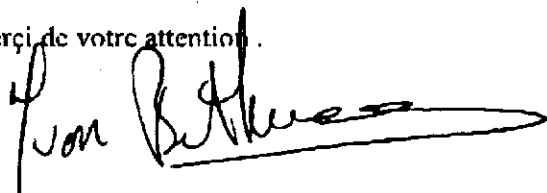
Désormais nous allons vivre près d'un méga-site d'enfouissement et ce , avec les conséquences que cela entraîne pour la dépréciation de nos propriétés.

Je pose les questions suivantes :

Comment calculer un tel désavantage ?

Comment et à qui allouer un dédommagement ?

Merçi de votre attention .

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvon Berthiaume', with a long horizontal flourish extending to the right.

Yvon Berthiaume.